

ensuite un certain nombre de circonstances où la santé et la sécurité de ces employés ont été menacées sur la colline du Parlement.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'intervenir auprès du gouvernement pour que, enfin, les parties II et III de la Loi sur les relations de travail au Parlement soient proclamées.

LE SRILANKA

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway, NPD): Madame la Présidente, la deuxième pétition est présentée au nom de centaines de Canadiens, et notamment de Canadiens d'origine tamoule, qui expriment leurs vives préoccupations devant l'offensive militaire soutenue des forces armées de Sri Lanka contre les Tamouls du nord et de l'est de Sri Lanka.

• (1520)

La pétition demande au Parlement de veiller à ce que la neutralité du Canada à l'égard de ce conflit national soit préservée; d'intervenir immédiatement pour que soit relâché M. Manickavasagam Suresh, qui a été arrêté au Canada en vertu d'un document signé par le ministre; de prendre des mesures pour lever l'embargo économique et la censure de la presse dans le nord-est de Sri Lanka; de régler le différend entre les Tamouls et le gouvernement de Sri Lanka au moyen de négociations pacifiques entre le gouvernement de Sri Lanka et les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul, représentants du peuple tamoul.

LE TIMOR ORIENTAL

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway, NPD): Madame la Présidente, j'ai une autre pétition qui porte sur la situation très grave qui sévit au Timor oriental.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à transmettre, au nom des Canadiens, un message très clair au gouvernement indonésien et à lui faire comprendre que la violation des droits de la personne contre la population de l'Indonésie, et surtout du Timor oriental, ne sera plus tolérée; à renforcer cette déclaration en liant les récentes ententes en matière de commerce et d'aide conclues avec le gouvernement indonésien au respect des droits de la personne énumérés dans la pétition; et à veiller à ce que le Canada appuie de façon résolue et évidente le processus de paix négocié par les Nations Unies, en prônant l'inclusion de représentants du Timor oriental dans le processus de paix et l'accès au Timor oriental aux Nations Unies et aux organisations de défense des droits de la personne et d'aide humanitaire.

LA TAXE POUR LA PAIX

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway, NPD): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une dernière pétition signée par des habitants de Victoria et d'autres villes situées en Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à créer une taxe pour la paix afin de reconnaître le droit des objecteurs de conscience de ne pas payer une partie des dépenses militaires et à adopter à cette fin une loi dans laquelle le gouvernement s'engagerait à appliquer cette portion des recettes fiscales, qui autrement serait réservée au budget militaire, à des fins pacifiques, notamment à la sensibilisation à la paix, à l'aide aux victimes de la guerre, à des causes humanitaires et écologiques et au logement.

Affaires courantes

L'IMMIGRATION

M. Rey D. Pagtakhan (Winnipeg—Nord, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par approximativement un millier d'électeurs de Winnipeg—Nord, ma circonscription, et des environs, concernant certains aspects de notre politique d'immigration.

Les pétitionnaires demandent que la taxe d'établissement soit perçue à la délivrance du visa et qu'aucun cautionnement de garantie ne soit exigé des personnes qui demandent à immigrer.

Sachant que le ministre de l'Immigration est toujours humain et bienveillant à l'égard des immigrants et des familles qui les parrainent, je demeure pour ma part très optimiste.

SRI LANKA

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter au Parlement une pétition signée par un certain nombre d'Albertains concernant l'offensive militaire des Forces armées sri lankaises contre les régions tamoules.

Les pétitionnaires demandent que l'on rétablisse les Tamouls dans leurs droits et leur dignité et que M. Manickavasagam Suresh soit libéré.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de s'assurer que la neutralité canadienne dans le conflit national à Sri Lanka ne soit pas compromise et d'intervenir immédiatement en faveur de la libération de M. Suresh.

L'UNITÉ NATIONALE

M. Clifford Lincoln (Lachine—Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter, dans les deux langues officielles, une pétition signée par 41 électeurs de ma circonscription et des environs.

[Français]

On prie le premier ministre et le Parlement du Canada de déclarer et confirmer immédiatement que le Canada est indivisible; que les frontières du Canada, de ses provinces et territoires ainsi que ses eaux territoriales ne peuvent être modifiées à moins que ce soit: a) par tous les citoyens canadiens en vertu de leur droit de vote, tel que garanti la Charte canadienne des droits et libertés; et b) par le mode de révision tel que le stipulé dans la Constitution canadienne.

[Traduction]

Attendu que le Canada est indivisible, ses frontières et les limites de ses provinces, de ses territoires et de ses eaux territoriales ne peuvent être modifiées que par un vote libre de tous les citoyens canadiens, tel que le garantit la Charte canadienne des droits et libertés, ou selon la formule de modification prévue dans la Constitution canadienne.

LES DÉLINQUANTS VIOLENTS

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter à la Chambre une pétition signée par plus de 500 000 membres de la Société Melanie Carpenter. Plus exactement, la pétition compte 506 285 signatures et remplit sept boîtes.